

Infos



Le lieu : 5 avenue de France,
ZAC Secoia-Heiden
68310 Wittelsheim

GPS

N : 47.78007°

E : 7.23349°

Tél : 03 89 33 52 52

www.sbr.fr

Contact : Alexandre CHAVANNE
Tél : 06 07 46 48 42
email : contact@sbr.fr



Contact : Dr. Philippe ROCHER
Tél : 06 07 10 47 38
email : contact@cd2-conseils.com

www.cd2-conseils.com

Inscriptions

L'inscription à cette formation peut se faire directement en ligne sur le site de cd²-conseils :

www.cd2-conseils.com

www.cd2-conseils.com/inscriptions-formations

Tarifs

300€ par praticien.

Règlement par chèque à l'ordre de :
cd2-conseils

Frais incluant les supports pédagogiques et cocktail dînatoire.

Les participants ayant validé la formation peuvent télécharger et imprimer leur **Attestation de formation à la radioprotection des patients**. Ce document est un fichier PDF sécurisé disponible à tout moment sur le site..



NOUVELLE FORMATION À LA RADIOPROTECTION DES PATIENTS

par Dr. Philippe ROCHER
MCU-PH Faculté de Lille
Praticien libéral
Fondateur de cd²-conseils

mercredi 26 avril 2017
chez SBR à Wittelsheim (68)



DEVENEZ FAN
DE NOTRE PAGE

Objectifs

- Valider la nouvelle formation à la radioprotection des patients
- Savoir justifier et optimiser la prise de radiographies dentaires
- Savoir appliquer la réglementation relative à la radiologie dentaire

Le programme de cette formation répond aux objectifs assignés par l'ASN.

A l'issue de la formation, les participants sont capables de :

1. Reconnaître les composants des risques inhérents aux rayonnements ionisants dans le domaine dentaire,
2. Savoir appliquer la réglementation,
3. Mettre en oeuvre de façon opérationnelle le principe de justification des expositions,
4. Mettre en oeuvre de façon opérationnelle le principe d'optimisation de la radioprotection des patients,
5. Analyser sa pratique professionnelle sous l'angle de la gestion des risques, de la justification des expositions et de l'optimisation des doses à délivrer pour améliorer la radioprotection des patients,
6. Informer et impliquer le patient pour le rendre co-acteur de sa sécurité.

Résumé

Cette formation permet de valider la formation à la radioprotection des patients qui doit être renouvelée tous les 10 ans. Pour tenir compte des acquis de la formation antérieure et de l'expérience clinique des praticiens, le programme de cette nouvelle formation a été considérablement modifié.

Il comprend 5 heures de formation accessible en ligne sous forme d'e-learning et 3 heures de formation présentielle..

E-learning

5 heures

- La partie d'e-learning comporte des évaluations qui permettent aux participants de se focaliser sur les parties qui nécessitent une mise à jour de leurs connaissances.
- La validation de cette partie est indispensable pour assister à la formation présentielle, au plus tard la veille de la formation présentielle.**

Formation présentielle

3 heures, de 19h00 à 22h00

- La séance est conçue de façon à aborder sous forme interactive les parties opérationnelles de la formation et de répondre aux interrogations qui pourraient subsister sur la partie d'e-learning. Et est l'occasion d'illustrer les parties :
 - Justification,
 - Optimisation,
 - Qualité des clichés.

Un échange avec les participants sur ces thématiques permet de préciser certains points évoqués dans la partie e-learning.

elearning  dentaire

www.elearning-dentaire.com

Les 5 heures de formation sont accessibles environ un mois avant la date de la partie présentielle.